

Faits saillants

- Mise en place d'un cadre de gestion balisant les actions d'éducation soutenues financièrement par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (ci-après le Ministère);
- Investissements de près de 7 millions de dollars (M\$), au cours de la période, dans des initiatives d'information et d'éducation forestières;
- Reconnaissance de l'importance de la culture forestière par le Ministère dans la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADFT), se concrétisant dans l'ensemble de ses partenariats en matière d'information et éducation forestières.

Objectif d'aménagement durable des forêts (ADF)

- Investir dans l'information et l'éducation forestières, dans le but de répondre aux préoccupations de la population et du milieu scolaire

Indicateur

- Bilan des actions et des activités d'information et d'éducation forestières réalisées dans toutes les régions du Québec

Mise en contexte

L'information est une étape charnière dans la compréhension des enjeux liés à la gestion des forêts. Elle aide la population à se forger une opinion éclairée. Compte tenu de son rôle quand il s'agit d'information et de sensibiliser la population au regard de la gestion et de l'aménagement des forêts, le Ministère agit de concert avec des partenaires engagés dans le domaine forestier, notamment les associations forestières et les clubs 4-H. En plus des initiatives (p. ex., la [publication de fiches d'information](#)) qu'il met de l'avant pour améliorer la disponibilité, la qualité et la rigueur de l'information qui circule au sein de la population, le Ministère appuie financièrement et techniquement ses partenaires dans la réalisation d'actions et d'activités structurantes à ce sujet.

Entre 1990 et 2006, différents constats ont été émis lors de commissions, de consultations et de sommets liés au secteur forestier. Ces constats faisaient notamment valoir l'importance d'éduquer et d'informer davantage la population sur les activités du secteur forestier. Un sondage avait par la suite été réalisé en 2008, dans le but de mieux cibler les préoccupations de la population et les façons d'y répondre. Parmi les faits saillants d'alors, la plupart des répondants estimaient ne pas avoir suffisamment d'information sur la forêt québécoise. Ils précisaient que cette information n'était sans doute pas difficile à trouver, mais qu'il s'agissait d'une question d'intérêt.

Le préambule de la LADTF souligne l'importance de promouvoir la culture forestière au Québec en sensibilisant la population à cet égard, afin qu'elle contribue à l'aménagement durable des forêts et à leur gestion.

Le Ministère définit la culture forestière comme l'ensemble des connaissances, des croyances et des coutumes liées à la forêt et à son utilisation qui sont acquises, partagées et transmises par un groupe.

À titre de partenaires du Ministère, les organismes régionaux et nationaux contribuent de façon importante à informer la population et le milieu scolaire sur les questions forestières. Ces organismes sont particulièrement bien enracinés dans leurs régions. Par leurs actions, ils joignent annuellement plus d'un million de personnes au Québec. En 2008 et en 2009, ceux-ci avaient accès à différents programmes de financement facilitant l'organisation d'activités d'information et d'éducation forestières dans la plupart des régions du Québec. En 2010, et ce, jusqu'en 2015, une mesure de soutien à l'information et à l'éducation forestières au Québec (MSIEF) a été mise en place, afin d'apporter une stabilité et une continuité dans les actions éducatives des partenaires du Ministère. Cette mesure était consacrée exclusivement au financement des activités de promotion de la culture forestière. Grâce à cette mesure, les partenaires pouvaient miser davantage sur l'organisation d'activités structurantes à travers le Québec comme la tournée des écoles, la tenue d'ateliers sur la forêt et ses utilisations et l'organisation d'événements associés à la forêt, notamment lors du Mois de l'arbre et des forêts. En outre, un volet suprarégional contribuait à des investissements ciblés pour la tenue d'activités en milieu urbain et la production d'outils d'information à l'échelle provinciale. Un budget annuel total de près de 1,5 M\$ était ainsi dédié au volet culture forestière. Cette mesure était toujours en vigueur au début de la période 2013-2018.

Portrait 2013-2018

Au cours de la période 2013-2018, le Ministère a élaboré et instauré une démarche relative à la culture forestière teintant l'ensemble des façons de faire de ses partenariats en matière d'information et d'éducation et forestières. Outre son inscription au sein des documents légaux comme la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (LADTF) et la Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF), la culture forestière s'est déployée au cœur de l'ensemble des initiatives du Ministère durant cette période. Par exemple, durant le Mois de l'arbre et des forêts, le volet information et éducation prenait dorénavant tout son sens avec l'ensemble des outils créés et les activités tenues au Québec pour l'occasion. Le Ministère a également peaufiné son approche en matière d'éducation. En effet, en 2015, l'entrée en vigueur des orientations ministérielles est venue encadrer le déploiement de la culture forestière.

[Indicateur : bilan des actions et des activités d'information et d'éducation forestières réalisées dans toutes les régions du Québec](#)

En 2015, le Programme d'aide à la culture forestière remplaçait la Mesure de soutien à l'information et à l'éducation forestières au Québec et disposait d'une enveloppe annuelle de 1,3 M\$ ventilée auprès de onze partenaires reconnus, notamment toutes les associations forestières du Québec (figure 1). Le cadre d'orientations ministérielles en matière de culture forestière entre alors en vigueur pour baliser les actions financées et accroître les retombées concrètes à l'échelle provinciale. Ces orientations précisent les thèmes, les clientèles cibles et les activités admissibles (tableau 1).

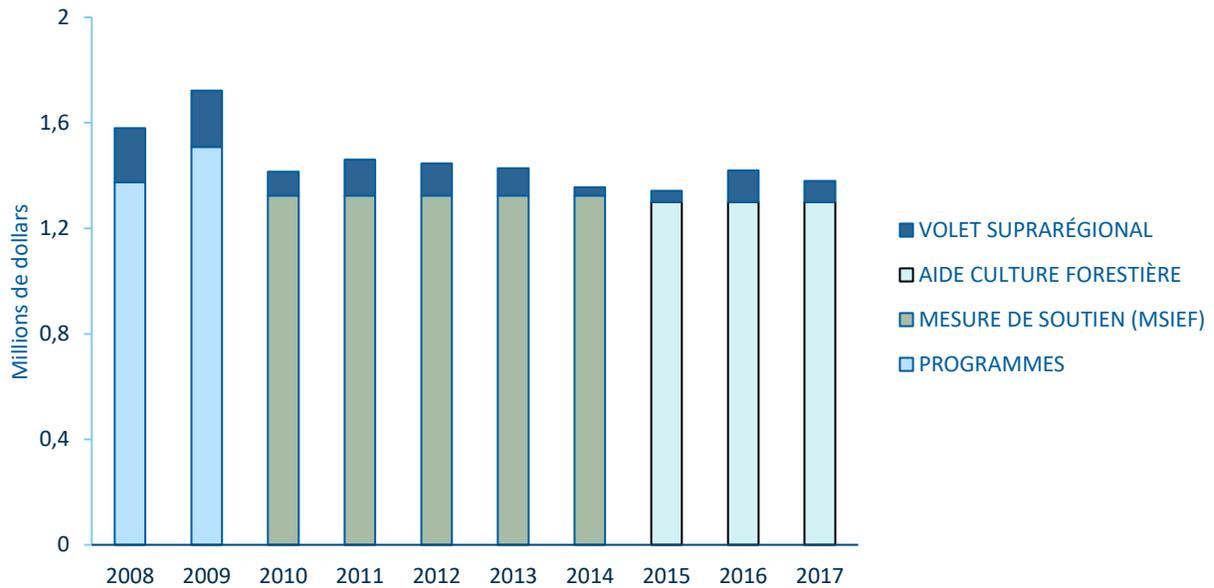


Figure 1 : Évolution du financement des activités d'information et d'éducation forestières

Au total, pour l'ensemble de la période 2013-2018, le Ministère a investi près de 7 M\$ en aide technique et financière pour entreprendre et soutenir les nombreuses activités des partenaires en milieu scolaire et auprès du grand public. Ce financement a notamment contribué à offrir des ateliers dans des classes de niveaux primaire, secondaire et collégial. Ces activités, souvent interactives, ont pour but d'intéresser les jeunes à la forêt et à ses multiples usages, tout en leur faisant découvrir les professions et les formations liées au secteur forestier. Le volet grand public, favorisant la tenue d'événements spéciaux, de salons, de festivals et de rassemblements régionaux, a aidé à faire découvrir les sciences forestières et la science du bois ainsi que d'autres sujets comme la gestion forestière, l'aménagement forestier durable, le matériau bois et les diverses utilisations de la forêt québécoise.

Tableau 1 : Activités d'information et d'éducation forestières financées, de 2013 à 2018

TYPE D'ACTIVITÉS	DESCRIPTION	GROUPES CIBLES
Ateliers sur l'arbre, la forêt et son utilisation	Organisation d'activités interactives et création d'outils éducatifs visant à intéresser les jeunes aux multiples usages et à l'utilisation durable de la forêt québécoise. Faire découvrir les différentes formations et professions du secteur forestier et de la transformation du bois, afin d'intéresser la relève.	Groupes scolaires (en priorité, les niveaux secondaire et collégial)
Camps forêt des professeurs, visites forestières et industrielles	Organisation de visites dans le secteur forestier, en forêt et en usine pour illustrer concrètement les aspects de la foresterie, de l'aménagement durable du milieu forestier, de la transformation et du matériau bois. Outiller les enseignants et faciliter l'intégration des sciences forestières et du bois dans l'enseignement. Valorisation du milieu et des métiers de la forêt et du bois.	Professeurs, conseillers pédagogiques, élus

TYPE D'ACTIVITÉS	DESCRIPTION	GROUPES CIBLES
Mois de l'arbre et des forêts et programme Mon arbre à moi	Organisation de projets de distribution d'outils de sensibilisation et de distribution d'arbres lors d'activités tenues notamment en mai, auprès du grand public, dans toutes les régions du Québec. Participation des écoles, des municipalités et des organismes sociaux. Création d'occasions de rencontres avec des spécialistes de la forêt et de la transformation du bois.	Municipalités, organismes régionaux, écoles, population générale
Rencontres grand public	Participation à l'organisation et à la tenue d'événements visant à promouvoir les sciences forestières et la science du bois lors d'événements grand public (création d'outils et animation).	Milieu scolaire et grand public

De façon générale, des activités d'information et d'éducation forestières ont été réalisées dans la plupart des régions du Québec. Cependant, peu d'activités ont eu lieu en 2015 et en 2016, dans les régions de Montréal (06), de Laval (13) et de la Montérégie (17). Ceci s'explique notamment par l'abolition des Conférences régionales des élus (CRÉ), qui étaient les principales partenaires du Ministère dans ces régions. En 2016, certaines activités ont été relancées à la suite d'une entente avec un autre partenaire du milieu. Ces activités sont capitales dans ces régions où la moitié de la population du Québec vit et où plus de la moitié de leur population utilise le milieu forestier à des fins de loisirs.

Autre réalisation en lien avec l'objectif d'ADF

Évolution des valeurs, des besoins et des attentes

Deux sondages ont été réalisés, en 2012 et en 2017, afin de mieux cibler les préoccupations de la population et les façons d'y répondre. Le constat est que bien peu de choses ont changé dans l'opinion publique depuis le sondage de 2008 et que les préoccupations sont essentiellement les mêmes. Entre autres, certains répondants étaient préoccupés par les bonnes pratiques en forêt et par le respect des règlements.

Références

SONDAGE LÉGER. Avril 2017. *Étude longitudinale sur l'image de l'industrie forestière au Québec*

SONDAGE SOM. Août 2008. *Étude qualitative portant sur les perceptions des Québécois à l'égard de la gestion des forêts au Québec*

SONDAGE SOM. Juin 2009. *Étude auprès de la population du Québec sur nos ressources naturelles*